
Appel à projets Musique 2024

Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand soutiennent chaque année les projets des groupes émergents ou en voie de professionnalisation du champs des musiques actuelles, ainsi que des projets à dimension collective et fédérateurs.

Les porteurs de projets peuvent ainsi déposer leurs candidatures dans les trois catégories suivantes, en fonction de leurs objectifs et de leurs ambitions :

-

Projets émergents

Pour des projets émergents, à destination des groupes en activité sur le territoire (répétition, production et/ou diffusion), débutants ou non.

Le soutien accordé dans cette catégorie doit permettre aux groupes retenus de progresser dans leur parcours artistique, que ce soit par la réalisation de supports (enregistrements, réalisations audiovisuelles, outils de promotion, création de médias...), l'organisation de temps de travail liés à la pratique (résidences, répétitions, accompagnements...) ou l'élaboration d'une stratégie de diffusion (concerts, showcases...).

[Formulaire de candidature](#)

-

Projets en voie de professionnalisation

Pour des projets en voie de professionnalisation, à destination des groupes en activité sur le territoire (répétition, production et diffusion), dont la structuration et les objectifs relèvent d'une logique professionnelle ou professionnalisante.

Le soutien accordé dans cette catégorie doit permettre aux groupes retenus de viser ou consolider le salariat des musiciens autour des besoins en développement (enregistrements, réalisations audiovisuelles, outils de promotion, création de médias, résidences, répétitions, élaboration d'une stratégie de diffusion locale, nationale ou à l'export...).

[Formulaire de candidature](#)

-

[Projets de dimension collective](#)

[Pour des projets de dimension collective](#), destinés à favoriser les initiatives qui fédèrent les énergies locales autour d'un projet commun : promouvoir une esthétique, développer les croisements entre les scènes, créer et expérimenter à plusieurs...

[Formulaire de candidature](#)

-



[Règlement de l'appel à projets musique 2024](#)

[Envoi des candidatures :](#)

[Du 12 février au 20 mars 2024 inclus](#)

[Voir le règlement](#)

Informations

 <p>+</p> <p>clermont auvergne métropole</p>	<p>Sophie Changeux, Responsable de pôle musique-im</p> <p>> schangeux@clermontme</p> <p>> 06 24 73 87 17</p>
<p>VILLE DE</p>  <p>CLERMONT FERRAND</p>	<p>Flore Brasquies, Responsable du service Musique</p> <p>> FBrasquies@ville-clermo</p> <p>> 04 73 42 60 53</p>

